



Claude Nicolet, le métier de citoyen et les structures de l'Italie romaine,

Jean-Michel David

► To cite this version:

Jean-Michel David. Claude Nicolet, le métier de citoyen et les structures de l'Italie romaine, : dans J.-M. David, S. Demougin, J.-L. Ferrary et C. Virlouvét éd. Claude Nicolet, Historien et Citoyen. Cahiers du Centre Gustave Glotz, 2011, 22, p. 95-104. hal-04124317

HAL Id: hal-04124317

<https://hal.science/hal-04124317>

Submitted on 9 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

En 1976 et en 1977, à un an d'intervalle, ou à peu près, Claude Nicolet publiait deux livres majeurs qui marquaient profondément l'étude de la République romaine : *le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, dans la collection « la Bibliothèque des Histoires » dirigée alors par Pierre Nora, chez Gallimard, en 1976 et *les structures de l'Italie romaine*, dans la collection « la nouvelle Clio », aux Presses universitaires de France, en 1977.

Les deux ouvrages répondaient en principe à des entreprises éditoriales différentes. Le premier correspondait à une demande pour une vie quotidienne du citoyen romain. Mais il s'éloignait tellement des attentes de l'éditeur auquel il était primitivement destiné, que celui-ci le refusa. Il trouva alors sa place dans une collection que ses responsables voulaient ouverte à des travaux historiques novateurs et d'une certaine ambition intellectuelle. Le second s'inscrivait dans une autre démarche. La collection « la nouvelle Clio » était destinée aux étudiants et était conçue comme devant fournir des ouvrages de référence. Les livres qui la composaient comprenaient généralement trois parties : une bibliographie, les données principales, les problèmes. Le projet correspondant à la République romaine s'étendait d'ailleurs sur un ensemble plus vaste composé de deux volumes sous un titre commun : *Rome et la conquête du monde méditerranéen* et dont le second, *Genèse d'un Empire* fut un ouvrage collectif sur les peuples de la Méditerranée et la constitution de l'Empire romain que Claude Nicolet dirigea, faisant appel à d'autres collègues pour les parties qu'il ne rédigea pas lui-même.

Ces deux livres, *le métier de citoyen* et *les structures de l'Italie romaine*, s'inscrivaient cependant dans une démarche intellectuelle commune. Ils visaient à rendre compte du succès de la République romaine, de cette cité-état qui avait conquis l'Italie, résisté à Hannibal et imposé sa domination à tout le monde méditerranéen. La démarche reposait sur l'analyse de deux ensembles de données, d'une part, dans *le métier de citoyen* et pour partie dans *les structures de l'Italie romaine*, celles qui permettaient de comprendre la forte cohésion de la communauté civique et d'autre part dans ce même livre sur *les structures de l'Italie romaine*, les ressources économiques de la péninsule, la capacité qu'avait Rome de les mobiliser et de réussir grâce à elles la politique extérieure qu'elle mettait en œuvre.

Dans les deux cas, le terme qui était mis en avant était celui de « structures ». Claude Nicolet l'avait choisi comme titre pour le second ouvrage, car, expliquait-il (p. 5), il permettait de « montrer qu'on a essayé de dégager une interprétation unitaire de la lente unification politique et culturelle de l'Italie ». Et il animait toute la conception du premier puisqu'il s'agissait de faire apparaître les forces qui, dans son fonctionnement, donnaient sa cohésion à la cité. Claude Nicolet en revendiquait d'ailleurs explicitement l'emploi, comme par exemple dans la conclusion (p. 507), lorsqu'il écrivait : « la vie civique romaine (...) apparaît comme constituant une véritable structure, c'est à dire un ensemble cohérent animé par une très forte logique interne. »

Ces deux livres sont ainsi les témoins d'un moment où Claude Nicolet a cherché à rendre compte de façon synthétique du fonctionnement d'une communauté sociale dans ses mécanismes et ses représentations. Dans quelle mesure peut-on apprécier l'origine et les fondements de cette ambition ?

Jusqu'au moment où il a rédigé ces deux ouvrages, Claude Nicolet a surtout travaillé sur les chevaliers romains et les questions de fiscalité. Si l'on examine le programme de son

séminaire à l'EPHE de 1969 à 1976, on s'aperçoit qu'il en a consacré les séances à deux ensembles de sujets : des questions de prosopographie et des recherches sur la fiscalité et les sociétés de publiciens. Ces dernières aboutissaient d'ailleurs à la rédaction d'un petit livre sur le *Tributum* qu'il publia en 1976¹, parallèlement aux deux autres, et qui fournit nombre de développements au *métier de citoyen*. Il s'intéressait cependant aussi beaucoup à des questions portant sur le fonctionnement de la vie politique dans la Rome républicaine. Lui-même, dans l'avertissement du *métier de citoyen* citait (p. 7) une dizaine d'articles qui avaient précédé son livre et qui pour la plupart portaient sur la classe politique romaine et les mécanismes civiques.

Mais surtout, c'était l'œuvre de Polybe qui constituait l'un de ses centres d'intérêt essentiels et qui, même s'il n'était pas énoncé explicitement comme tel, fournissait le cadre intellectuel des interrogations qui animaient aussi bien *le métier de citoyen* que *les structures de l'Italie romaine*. Sa contribution à la rencontre qu'Emilio Gabba organisa en 1973 sur cet auteur à la Fondation Hardt constitua, à mon sens, une étape essentielle². Il y montrait que les choix que Polybe avait opérés dans sa description de la constitution romaine pour définir les institutions véritablement importantes, définissaient un « système, une structure dans laquelle les rapports comptaient plus que les éléments » (p. 243) et qu'il faisait apparaître les pratiques et les mécanismes qui faisaient véritablement la force de Rome.

Cette réflexion sur Polybe a trouvé évidemment d'autres débouchés dans les publications de Claude Nicolet et notamment son commentaire au livre VI des Histoires dans la Collection des Universités de France³. Mais on retrouve cette fascination pour la belle mécanique de la République romaine telle que la décrivait Polybe aussi bien dans *le métier de citoyen* que dans *les structures de l'Italie romaine*.

Dans le premier, c'était dès l'avertissement (p. 27) : « Au terme d'une enquête aussi large que possible, nous avons l'heureuse surprise de constater que les liaisons logiques que nous cherchions à établir, que la cohérence que nous imaginions pouvoir mettre en évidence, en un mot que la "structure" qui nous apparaît comme fondamentale et centrale, étaient déjà clairement exprimées par quelques auteurs anciens, qui cherchaient précisément à dégager l'essentiel de l'anecdotique, grâce au puissant outil de la pensée philosophique grecque. » Et il citait Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Tite-Live et Polybe à propos du *census*, pour revenir avec plus de force encore sur ce dernier auteur dans le corps de l'ouvrage⁴. Dans le second aussi, les références étaient multiples et il n'est pas nécessaire d'y revenir⁵. On peut simplement noter à titre d'exemple que les questions sur la démographie portaient des évaluations de Polybe sur les contingents mobilisables de Rome et des alliés italiens (p. 75 ; 81-83).

Enfin, il ne faut pas manquer de souligner l'importance du contexte intellectuel qui régnait dans les sciences sociales en ce milieu des années 70, particulièrement en Histoire et notamment en Histoire ancienne. Il suffit de penser à l'importance pour l'Histoire grecque des travaux contemporains d'anthropologie culturelle de Jean-Pierre Vernant et de Pierre Vidal Naquet⁶. Il faut aussi souligner l'influence du marxisme qui s'exerçait alors, particulièrement en Italie. Rappelons en effet qu'en janvier 1979, Andrea Giardina et Aldo Schiavone

¹ Nicolet 1976 b.

² Nicolet 1974. On pourrait ajouter les articles de peu postérieurs Nicolet 1976 c et Nicolet 1977 b.

³ Polybe – Weil 1977.

⁴ Cf. e.g., p. 282-288 ; 520-521.

⁵ Cf. e.g., p. 333 ; 339 ; 357 ; 390.

⁶ Rappelons par exemple, que J.-P. Vernant avait publié *Mythe et société en Grèce ancienne*, en 1974 et avec Pierre Vidal Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne* en 1972.

organisaient à Pise un colloque intitulé « Società romana e produzione schiavistica » qui venait conclure une série de travaux qui s'étaient déroulés depuis 1974 dans le cadre de l'Istituto Gramsci et qui mobilisait une grande partie des chercheurs italiens contemporains, appelés à confronter leurs différentes démarches intellectuelles avec le concept de mode de production esclavagiste. La publication qui en était issue⁷ faisait date pour l'étude de la République romaine, tant par sa richesse que par l'effort qu'elle concrétisait d'une mise en convergence des données économiques, sociales, d'organisation politique et de représentation dans la définition d'un modèle historique. Dans les deux cas, ces démarches méthodologiques proposaient avec force des modèles auxquels, dans l'atmosphère intellectuelle des années 70, il paraissait difficile de ne pas se confronter.

De ce point de vue, *Le métier de citoyen et les structures de l'Italie romaine* constituaient bien deux réponses à ces défis.

A la différence de nombre d'ouvrages antérieurs et contemporains, particulièrement ceux de prosopographie factionnelle qui dominaient alors l'historiographie anglo-saxonne, *le métier de citoyen* faisait plus porter l'attention sur l'ensemble de la masse civique que sur l'oligarchie qui gouvernait la cité. Il en examinait la définition et l'organisation. A l'exception certes des esclaves, il prenait la société dans son ensemble et cherchait à rendre compte des pratiques et des représentations qui en faisaient la cohésion.

Sans faire une description de ce livre, on peut en reprendre les principales articulations. Claude Nicolet s'appuyait d'abord sur une définition de la citoyenneté et des questions que posait la possibilité ou non d'y accéder. Il insistait ensuite sur le rôle central du *census* qui faisait d'un individu un citoyen en l'insérant dans une hiérarchie en fonction de sa fortune et de sa dignité sociale. Puis il examinait trois des manifestations essentielles de la participation à la communauté des citoyens. La première était l'armée dont il étudiait l'organisation et les conditions démographiques et économiques de fonctionnement. La seconde était l'impôt dont il analysait les principes et les règles de perception. La troisième était la politique qu'il observait dans la mise en œuvre des procédures comiciales et dans le fonctionnement des autres institutions et pratiques civiques, celles notamment, qu'il décrivait sous le terme de langages parallèles et qui correspondaient aux fêtes et aux grands rassemblements ritualisés.

Le métier de citoyen proposait ainsi une étude d'ensemble des règles et des conduites collectives qui animaient la communauté civique et lui donnaient sa cohésion. La lecture de ce livre révélait ainsi une réflexion fondée sur une érudition impeccable, illustrée de textes nombreux, cités, traduits, confrontés et critiqués. L'analyse y était délibérément concrète, tant elle ne se contentait pas de décrire les institutions, mais les replaçait aussi dans leur cadre topographique et monumental.

Il s'agissait en fin de compte de reconstituer les conditions de la citoyenneté et les pratiques qui lui donnaient vie, de montrer qu'elle reposait sur une adhésion qui reconnaissait tout à la fois une égalité juridique de principe et une acceptation des inégalités de fait dans un rapport proportionné de droits et de devoirs. Ces représentations et ces comportements constituaient un système, mais qui s'inscrivait dans la diachronie. Il s'était mis en place au IV^e siècle et avait trouvé son équilibre aux III^e et II^e siècles avant notre ère. A la fin de la République cependant, il commençait à se désagréger et connaissait les premiers affaissements qui conduisirent aux nouvelles institutions impériales.

On le voit, c'était la structure d'ensemble de la cité romaine qui intéressait Claude Nicolet, et particulièrement les mécanismes qui assuraient son fonctionnement et lui donnaient sa force et son originalité. L'ambition qui l'animait dans cette étude était donc de

⁷ Giardina et Schiavone 1981.

construire un schéma global d'explication qui fût à la fois exact et pertinent et répondît aux ambitions intellectuelles de l'époque. Il revendiquait d'ailleurs le recours à l'anthropologie politique et à la science politique et faisait référence (p. 24, n. 2) à une table ronde qu'il avait organisée sur les rapports entre ces disciplines et l'Histoire ancienne avec Georges Balandier et Alain Michel en marge du congrès de la FIEC, à Madrid en 1974, où, insistant sur la nécessité de mener une réflexion plus ample que celle que permettait la seule érudition, il s'appuyait sur ces deux disciplines pour promouvoir une recherche qui permît de faire apparaître la spécificité des systèmes politiques antiques et leur postérité moderne⁸.

A la vérité cependant, c'étaient moins les grands modèles d'explication que fournissaient les sciences sociales qui fondaient et conduisaient ses analyses que la référence aux auteurs anciens dont les ambitions conceptuelles n'étaient pas moindres et qui apportaient leur contribution à une compréhension ordonnée des systèmes civiques dans lesquels ils vivaient : « Nous verrons en conclusion – expliquait-il (p. 28) - qu'on peut naturellement esquisser une autre "lecture" du système politique romain dont j'ai voulu explorer la base et qu'on peut à la rigueur, pour varier l'éclairage, et *cum grano salis*, emprunter à Claude Lévi-Strauss ou à David Easton tel langage à la mode – "structure" ou "système". Rien ne vaut au demeurant, pour comprendre Rome, Polybe, Denys ou Cicéron. »

Avec *les structures de l'Italie romaine*, Claude Nicolet poursuivait la même démarche, mais sur une tout autre échelle. Il ne s'agissait plus seulement de comprendre la force et la cohésion du système politique romain mais de s'intéresser à l'organisation économique et sociale de l'Italie dans son ensemble afin de percevoir le contexte qui donnait à Rome sa puissance. Il répondait alors à deux objectifs : se conformer à l'esprit de la collection qui visait analyser tous les aspects d'une société dans une période et un espace donnés ; et répondre à l'esprit qui régnait alors dans les sciences historiques et qui incitait à étudier l'ensemble des traits d'une société dans leur totalité.

On y retrouvait alors l'étude des conditions de la vie politique romaine, mais insérée dans un ensemble plus vaste qui prenait en compte toutes les données économiques et sociales de la péninsule. Les normes de la collection étaient en partie respectées. La première partie bibliographique était bien présente avec ses 1320 entrées organisées selon le plan du livre. Mais le corps du texte n'était pas partagé comme c'était le cas dans la plupart des volumes précédents entre les faits et les problèmes. Les différents thèmes étaient traités chapitre par chapitre et faisaient à chaque fois l'objet d'un traitement qui permettait une présentation dense et complète des sources, des principales données et des problèmes que l'analyse historique rencontrait. La réflexion se voulait globale. Claude Nicolet la présentait ainsi (p. 5-6) : « La volonté de n'écarter aucune hypothèse, de prendre en compte, *a priori*, tous les éléments d'explication m'imposait d'aller du sol aux hommes, de l'économie au politique dans une sorte de large inventaire. Mais en même temps devaient se dégager sinon des certitudes, du moins des convergences, des lignes de force explicatives et des directions d'enquête, pour tâcher de montrer la science en train de se faire. »

L'expression « aller du sol aux hommes » se concrétisait dans la succession des chapitres qui conduisait de la géographie et la démographie vers l'économie, l'étude de l'agriculture, de la question agraire, l'artisanat, l'industrie et le commerce, pour poursuivre dans celle des structures et des rapports sociaux et s'achever dans celle des finances publiques, de la confédération italienne, des institutions (Peuple, Sénat, magistrats) et de la vie politique.

⁸ Nicolet 1975. *Le métier de citoyen* y était annoncé (p. 239, n. 2) sous le titre *L'Etat et le citoyen à Rome à la fin de la République*. Ce colloque intitulé « L'anthropologie sociale et politique et les sciences de l'Antiquité » réunissait des communications de G. Balandier, J. Maurin, Cl. Nicolet, B. Cohen et E. Deniaux. Il a été publié dans *BAGB*, 1975, p. 213-296.

On retrouvait dans ces derniers thèmes, une partie des analyses du *métier de citoyen*. Les premiers en revanche étaient complètement neufs et faisaient l'originalité de l'ouvrage en ce qu'ils permettaient d'établir le contexte du fonctionnement de la cité.

D'une façon générale, les sujets abordés l'étaient dans une double volonté d'exhaustivité et d'explication globalisante. Tenter par exemple d'évaluer la productivité agricole et examiner les formes de l'exploitation rurale permettait de mieux comprendre la question agraire. Ainsi, c'était en étudiant la vigueur économique de l'Italie que l'on pouvait apprécier la puissance démographique, militaire, fiscale et politique que Rome avait acquise et qui justifiait l'admiration que lui réservait Polybe. Une telle ambition n'omettait d'ailleurs pas de prendre en compte les théories générales d'explication des sociétés. Claude Nicolet citait K. Marx (p. 6) et K. Polanyi (p. 94), mais s'il le faisait c'était pour s'appuyer sur des réflexions de ces auteurs qu'il jugeait pertinentes, pas pour subordonner ses propres analyses aux logiques globales qu'ils développaient.

Les structures de l'Italie romaine étaient ainsi le produit d'une pensée ambitieuse qui visait à embrasser tous les aspects du fonctionnement de la société romaine républicaine et qui y parvenait par l'association d'une forte exigence dans le recours aux sources et d'une réflexion puissante qui restituait sa cohérence à une structure sociale et politique tout à la fois complexe et soumise à évolution.

L'accueil que reçurent ces ouvrages fut-il alors à la hauteur de leur intérêt ? On notera tout d'abord que *le métier de citoyen* fit l'objet d'une réédition en 1979 et de deux traductions, l'une en italien, l'autre en anglais toutes deux publiées en 1980⁹. Ce fut aussi le cas pour *les structures de l'Italie romaine*, qui bénéficia d'une dixième édition avec supplément bibliographique en 2001 et dont les versions espagnole et italienne parurent en 1982 et 1984¹⁰. C'était le signe d'une reconnaissance rapide et légitime qui témoigne de l'intérêt que ces ouvrages suscitèrent. Mais on peut aller un peu plus loin et apprécier la réception dont ils bénéficièrent dans la façon dont ils furent cités, utilisés et évalués dans les ouvrages postérieurs et les comptes-rendus dont il furent l'objet.

Un bilan exact des citations du *métier de citoyen* et des *structures de l'Italie romaine* est infaisable, mais quelques sondages permettent malgré tout de se faire une idée. En France, ils devinrent très vite des ouvrages de référence. Le fait qu'ils correspondaient à deux entreprises éditoriales qui visaient une large diffusion en s'adressant à un public cultivé mais non spécialisé, d'étudiants notamment ou d'historiens d'autres périodes, fit que toutes les bibliographies universitaires les reprirent systématiquement. Ils devinrent ainsi très vite les livres qui établissaient pour des lecteurs français la conception que l'on pouvait avoir de la République romaine.

A l'étranger, la réception ne fut pas aussi générale. Les sondages que l'on peut faire dans les grands ouvrages synthétiques qui reprenaient l'histoire de la République romaine dans son ensemble, permettent de le constater.

En Italie, dans la très riche et très stimulante *Storia di Roma* qui fut dirigée par Aldo Schiavone et publiée en 1990¹¹, *le métier de citoyen* était cité six fois par trois auteurs différents¹². *Les structures de l'Italie romaine* l'étaient neuf fois par cinq auteurs différents

⁹ Nicolet 1980 a et Nicolet 1980 b.

¹⁰ Nicolet 1982 et 1984 a. Le deuxième tome de l'ensemble *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 2. *Genèse d'un empire* fit lui aussi l'objet d'une traduction en espagnol, cf. Nicolet 1984 b.

¹¹ Schiavone 1990.

¹² G. Clemente, p. 239 ; 261 ; P. Gros, p.397 ; 398 ; 853 ; Fr. Casavola; p. 521.

parmi lesquels les trois précédents et l'étaient surtout pour les analyses qui portaient sur les institutions et les questions économiques¹³.

Pour l'Angleterre, on pourrait prendre pour exemple la nouvelle édition de la *Cambridge Ancient History* dont les tomes VIII et IX furent publiés en 1989 et 1994¹⁴. *Le métier de citoyen* n'y était cité qu'une fois dans sa traduction anglaise¹⁵, mais le tome IX comprenait un chapitre entier intitulé « Economy and Society, 133-43 B.C. »¹⁶ que Claude Nicolet rédigea lui-même en reprenant les données et les raisonnements des cinq premiers chapitres des *structures de l'Italie romaine* ; ce qui témoignait du fait que cette partie du livre était particulièrement bien reçue.

Il n'y a pas en Allemagne d'équivalent à ces grandes entreprises éditoriales, mais on pourrait prendre pour exemple l'ouvrage de Jochen Bleicken, *Geschichte der römischen Republik*, dans la collection *Oldenburg Grundriss der Geschichte*, qui proposait une synthèse érudite de l'histoire de la période. La bibliographie de la deuxième édition de 1982 comprenait une citation des *structures de l'Italie romaine*¹⁷ mais le livre ne semble pas avoir été autrement utilisé. Dans la quatrième édition de 1992 en revanche, on peut trouver dans le texte un bref renvoi à ce livre, à propos de l'Etat romain et de l'économie¹⁸. *Le métier de citoyen* n'y était pas évoqué. Plus près de nous cependant, dans l'essai qu'il a publié sur l'historiographie récente de la République romaine, *Rekonstruktionen einer Republik*¹⁹, traduit en français sous le titre *Reconstruire une République*²⁰, Karl-Joachim Hölkeskamp citait ce dernier ouvrage dans sa traduction anglaise, deux fois, l'une à propos du livre VI de Polybe et la constitution romaine et l'autre, à propos des rituels de rassemblement des citoyens²¹ ; ce qui revenait à le prendre pour ses véritables apports originaux, un peu tardivement, il est vrai.

Ces données sont certes un peu décevantes. Tout laisse à penser en effet que la démarche d'ensemble et l'unité de ces deux ouvrages n'a pas été immédiatement perçue en dehors du public francophone. Ce fut la partie des *structures de l'Italie romaine* qui était consacrée à l'économie qui fut la plus reconnue et la plus citée ; sans doute parce qu'elle constituait un apport érudit dont on percevait immédiatement la nouveauté, alors que la belle organisation civique que décrivait *le métier de citoyen* semblait renvoyer au fonctionnement d'institutions que l'on croyait déjà connaître.

D'une certaine façon la lecture des comptes rendus qui ont suivi la publication de ces deux livres confirme cette première impression. Autant que j'ai pu les identifier par la consultation de *l'Année philologique*, *le métier de citoyen* a fait l'objet de treize comptes rendus, deux dans sa traduction italienne et trois dans sa traduction anglaise, pendant que onze comptes rendus étaient consacrés aux *structures de l'Italie romaine*. Les chiffres sont donc à peu près équivalents. Mais on retrouve dans la nationalité de leurs auteurs la même répartition que l'on trouvait dans les citations. En me limitant aux comptes rendus que j'ai pu consulter et que je cite en bibliographie, je compte que sur les treize auteurs de compte rendu du *métier de citoyen*, huit étaient français, trois étaient italiens, deux autres étaient américains. Des dix qui avaient recensé *les structures de l'Italie romaine* et que je peux citer, six étaient français, un

¹³ G. Clemente, p. 86 ; 88 ; 239 ; 261 ; 367 ; E. Gabba, p. 267 ; P. Gros, p. 387 ; Fr. Casavola, p. 523 ; D. Foraboschi, p. 814.

¹⁴ Astin 1989 ; Crook 1994.

¹⁵ A. E. Astin dans Astin 1989, p. 167.

¹⁶ Crook 1994, p. 599-643.

¹⁷ Bleicken 1980, p. 217.

¹⁸ Bleicken 1992, p. 130 ; cf. p. 230.

¹⁹ Hölkeskamp 2004.

²⁰ Hölkeskamp 2008.

²¹ p. 27, n. 4 et p. 59, n. 10, de l'édition française.

était italien, trois étaient anglo-saxons. Aucun allemand n'apparaît semble-t-il dans la liste. La réception des deux ouvrages était d'abord le fait des historiens français, italiens et anglo-saxons : les traductions, les citations et les comptes rendus en témoignent. Peut-être la démarche qui y était menée n'était-elle ni assez juridique, ni assez sociologique pour pouvoir être facilement appréciée en Allemagne.

D'une façon générale, la rigueur dans le traitement des sources était saluée. Mais, sur le fond, tous les auteurs ne percevaient pas également la nouveauté et l'originalité de la démarche. Certains notamment ne voyaient dans la présentation du fonctionnement des institutions qui faisaient la cohésion du corps civique, que des *realia* qui aidaient à mieux comprendre les auteurs anciens²². La plupart identifiaient bien l'organisation civique d'ensemble et la référence à Polybe qui donnaient leur sens aux deux ouvrages²³. Une même critique revenait quelquefois à propos du *métier de citoyen*. On reprochait à cette reconstitution des règles de fonctionnement de la cité de correspondre à une vision idéalisante et de présenter un tableau qui convenait bien aux III^e et II^e siècle avant notre ère, mais fort peu au siècle suivant²⁴. Elle était un peu excessive dans la mesure où Claude Nicolet lui-même avait insisté sur les dérèglements que le paradigme avait connus.

Surtout, l'ambition intellectuelle qui était au cœur de la démarche et qui visait à rendre compte d'une société dans toutes ses structures économique et sociale, son fonctionnement politique et ses représentations, était souvent reconnue, sous des termes divers : approche sociologique pour les uns²⁵, anthropologique²⁶ ou de politologue²⁷ pour d'autres ; ce qui signifiait aussi que cette pensée ne s'inscrivait dans aucune école prédéterminée²⁸. L'analyse la plus juste cependant était celle que faisait André Magdelain quand il écrivait : « Claude Nicolet n'applique pas la science politique à la philologie, mais monte de la philologie à la science politique²⁹. » C'était reconnaître dans ces écrits l'œuvre d'un véritable historien qui ne s'est jamais contenté d'études de détail mais qui a voulu mener la réflexion jusqu'à la conception d'ensemble des traits d'une société ; une leçon qui plus que jamais reste d'actualité.

²² Cf. les comptes rendus du *métier de citoyen* de J. Hellegouarc'h, P. Jal et R. Turcan.

²³ Cf. en part. les comptes rendus du *métier de citoyen* de R. Chevallier, E. Gabba, M. Humbert et A. Michel, et des *structures de l'Italie romaine* de J.-L. Ferrary et d'E. Gabba.

²⁴ Cf. en part. les comptes rendus de G. W. Bowersock, E. Gabba et d'A. Magdelain.

²⁵ Cf. le compte rendu du *métier de citoyen* de E. S. Gruen.

²⁶ Cf. le compte rendu du *métier de citoyen* de R. Chevallier.

²⁷ Cf. les comptes rendus du *métier de citoyen* d'A. Magdelain et d'A. Michel.

²⁸ Sinon l'Ecole des Annales selon J. W. Rich dans son compte rendu des *structures de l'Italie romaine*.

²⁹ Compte rendu du *métier de citoyen* (*Iura*, 27, 1976), p. 191.

Astin 1989 : A. E. Astin, F. W. Walbank, M. W. Frederiksen, R. M. Ogilvie éd., *The Cambridge Ancient History, Second Edition, VIII Rome and the Mediterranean to 133 B.C.*, Cambridge, 1989.

Bleicken 1982 : J. Bleicken, *Geschichte der römischen Republik*, (Oldenbourg Grundriss der Geschichte, 2), 2. Aufl., Munich 1982.

Bleicken 1992 : J. Bleicken, *Geschichte der römischen Republik*, (Oldenbourg Grundriss der Geschichte, 2), 4. Aufl. Munich 1992.

Crook 1994 : J. Crook, A. Lintott, E. Rawson éd., *The Cambridge Ancient History, Second Edition, IX The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Cambridge, 1994.

Giardina et Schiavone 1981 : A. Giardina et A. Schiavone éd., *Società romana e produzione schiavistica ; vol. I, L'Italia: insediamenti e forme economiche ; vol. II, Merci, mercati e scambi nel Mediterraneo ; vol. III, Modelli etici, diritto e trasformazioni sociali*, Rome-Bari, 1981.

Hölkeskamp 2004 : K.-J. Hölkeskamp, *Rekonstruktionen einer Republik, Die politische Kultur des antiken Rom und die Forschung der letzten Jahrzehnte*, (Historische Zeitschrift Beihefte, bd. 38), München 2004.

Hölkeskamp 2008 : K.-J. Hölkeskamp, *Reconstruire une République, La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, Nantes, 2008.

Nicolet 1974 : Cl. Nicolet, « Polybe et les institutions romaines », dans E. Gabba éd., *Polybe*, (Entretiens sur l'Antiquité classique 20), Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, p. 209-265.

Nicolet 1975 : Cl. Nicolet, « Histoire de l'Antiquité classique et science politique », *BAGB*, 1975, p. 231-258.

Nicolet 1976 a : Cl. Nicolet, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Coll. Bibliothèque des Histoires, Paris, 1976.

Nicolet 1976 b : Cl. Nicolet, *Tributum, Recherches sur la fiscalité directe sous la République romaine*, (Antiquitas, Reihe 1, Bd. 24), Bonn 1976.

Nicolet 1976 c : Cl. Nicolet, « L'idéologie du système centuriate et l'influence de la philosophie grecque », dans *Colloquio italo-francese. La filosofia greca e il diritto romano (Roma, 14-17 aprile 1973)*, I, (Accademia Naz. dei Lincei, Quad. 221), Rome, p. 111-137

Nicolet 1977 a : *Rome et la conquête du monde méditerranéen. I Les structures de l'Italie romaine*, Coll. Nouvelle Clio 8, Paris, 1977.

Nicolet 1977 b : Cl. Nicolet, « Polybe, Diodore et la 'démocratie' romaine », *REL* 54, 1977, p. 13-14.

Nicolet 1978 : Cl. Nicolet éd., *Rome et la conquête du monde méditerranéen. II Genèse d'un empire*, Coll. Nouvelle Clio 8 bis, Paris, 1978.

Nicolet 1980 a : Cl. Nicolet, *Il mestiere di cittadino nell'antica Roma*, Biblioteca di storia antica 8, Roma, 1980.

Nicolet 1980 b : Cl. Nicolet, *The World of the Citizen in Republican Rome*, Berkeley, 1980.

Polybe -Weil 1977 : Polybe, *Histoires*, l. VI, texte établi et traduit par R. Weil, avec la collaboration de Cl. Nicolet, C.U.F., Paris, 1977.

Nicolet 1982 : Cl. Nicolet, *Roma y la conquista del mundo mediterráneo, 246-27 a. de J. C. I Las estructuras de la Italia romana*, Barcelone, 1982.

Nicolet 1984 a : Cl. Nicolet, *Strutture dell'Italia romana (sec. III – I a. C.)*, Rome, 1984.

Nicolet 1984 b : Cl. Nicolet, *Roma y la conquista del mundo mediterráneo, 246-27 a. de J. C. II La genesis de un imperio*, Barcelone, 1984

Nicolet 1988 : Cl. Nicolet, "Economy, Trade, Agriculture", dans J. Crook, A. Lintott, E. Rawson éd., *The Cambridge Ancient History, Second Edition, IX The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Cambridge, 1988, p. 599-643

Schiavone 1990 : A. Schiavone éd., *Storia di Roma, II, L'impero mediterraneo, 1 La repubblica imperiale*, Turin, 1990.

Comptes rendus du métier de citoyen :

G. W. Bowersock, dans *NYRB*, 31, 10, 1984, p. 45-48.

F. Cassolà, dans *Athenaeum*, 56, 1978, p. 224-226.

R. Chevallier, dans *Caesarodunum*, 12, 1977, p. 56-61.

E. Gabba, dans *JRS*, 67, 1977, p. 192-194.

E. S. Gruen, dans *AHR*, 86, 1981, p. 578-579.

J. Hellegouarc'h, dans *REL*, 54, 1976, pp. 476-482.

M. Humbert, dans *RD*, 56, 1978, p. 629-632.

P. Jal, dans *RPh*, 51, 1977, p. 350-352.

A. Magdelain, dans *Iura*, 27, 1976, p. 191-192.

A. Michel, dans *BAGB*, 1976, p. 433-435.

G. Poma, dans *RSA*, 6-7, 1976-1977, p. 378-383.

J.-Cl. Richard, dans *Latomus*, 36, 3, 1977, p. 1066-1067.

R. Turcan, dans *RHR*, 193, 1978, p. 232-233.

Comptes rendus des structures de l'Italie romaine :

R. Chevallier dans *Latomus*, 38, 3, 1979, p; 770.

M. H. Crawford, dans *JRS*, 71, 1981, p. 153-160.

J.-L. Ferrary, dans *BAGB*, 1978, p. 317-319.

E. Gabba, dans *Annales E.S.C.*, 35, 1980, p. 943-948.

J. Le Gall, dans *RH*, 102, 1978, 260, p. 415-416.

M. Humbert, dans *RD*, 56, 1978, p. 634-635.

J.-P. Néraudau, dans *REL*, 55, 1977, p. 519.

R. E. A. Palmer, dans *AHR*, 87, 1982, p. 160.

J. W. Rich, dans *CR*, 29, 1979, p. 272-274.

W. Seston, dans *CRAI*, 1978, p. 297-298.